

Séjour botanique de terrain (5 jours) : Ubaye



Du 7 au 13 juillet 2019, La Garance voyageuse organise pour ses adhérents un séjour de botanique de terrain en Ubaye, autour de Barcelonnette, dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Ce séjour aura pour but de permettre aux participants, lors de sorties dans des milieux variés, de découvrir les fleurs, arbres et arbustes de cette région, ou d'en améliorer leur connaissance et de s'initier ou de se perfectionner dans la détermination des familles, genres et espèces de plantes.

Les sorties seront conduites et animées par Alain GUICHARD, botaniste et pédagogue, connaisseur du site, et ayant à son actif plus de quinze ans de conduite de stages et sorties pour des structures diverses (FRAPNA, Domaine du Rayol, École des Plantes de Paris, Mille et une Plantes... et La Garance). L'enseignement d'Alain Guichard sera complété par le partage et les échanges de connaissances entre participants, et quelques séances de détermination collectives en soirée pour les plus « mordus ».

Quelques informations sur le programme de la semaine

(données à titre indicatif, les conditions météorologiques et l'avancement des floraisons pouvant nécessiter des changements)

Durant ce séjour, nous explorerons la flore de montagne de 1 000 à 2 300 m d'altitude, en partie dans le Parc national du Mercantour. Forêts de conifères, bords de torrents, pâturages, pelouses alpines, sagnes, éboulis, rochers, nous accueilleront dans la plus riche période de floraison alpine.



Ce séjour est réservé aux adhérents de La Garance voyageuse à jour de leur cotisation 2019.

Nombre de participants : **16 personnes**, maximum.

Hébergement au Centre Séolane

Quartier du 11^e BCA – 04400 Barcelonnette



Frais d'hébergement pour le séjour (comprenant 6 nuits + petits-déjeuners + 6 dîners + 6 paniers repas) :
– en chambre 2 personnes (twin ou couple) = environ **360 €** p. pers. (**tarif à confirmer plus tard**)
– en chambre individuelle (non garantie) = environ **396 €** p. pers. (**tarif à confirmer plus tard**)

Draps fournis mais linge de toilette non fourni.

Les frais d'hébergement seront réglés sur place lors du séjour

Rendez-vous au centre **le dimanche 7 juillet à 18h (pas d'accueil avant 17h)**,
dispersion le samedi 13 juillet, après le petit-déjeuner.

Nous envisageons deux journées supplémentaires les 13 et 14 juillet : ateliers plantes tinctoriales
(coût 60 € / 66 € par jour suppl. pour l'hébergement + frais de participation aux ateliers : voir fiche annexe)

Conseils pratiques :

- Les excursions auront lieu sur des sentiers étroits et caillouteux, **il est nécessaire d'être en bonne forme et bien chaussé** (bonnes chaussures de marche à semelle crantée). Les dénivelés peuvent aller jusqu'à 500 m certains jours mais le rythme de marche est peu soutenu du fait des observations botaniques.
- L'utilisation d'un bâton de marche (ou deux) est fortement conseillée.
- N'oubliez pas de prévoir protections solaires (crème, chapeau & lunettes), ainsi que des vêtements chauds et imperméables.

Si vous avez des régimes alimentaires particuliers, ou des allergies, veuillez le mentionner lors de l'inscription et prévoir éventuellement votre approvisionnement personnel. Le centre Séolane ne propose pas d'autres régimes particuliers qu'un régime végétarien, pour lequel il sera demandé un supplément d'un euro par repas.

Pour plus de renseignements sur les conditions de sortie sur le terrain, vous pouvez contacter Françoise Dumas par courriel à l'adresse : francoise.garance@orange.fr

Participation aux frais d'encadrement pour la semaine (hors hébergement, restauration et transport) :
260 €

Votre inscription ne sera validée qu'à **réception de l'intégralité de votre règlement** : vous pouvez choisir de régler en **un seul chèque de 260 €** encaissé fin juin – ou **3 chèques (90 + 90 + 80)** qui seront encaissés de façon échelonnée (fin mars, fin avril, fin juin)

En cas d'annulation moins d'un mois avant le début du séjour, seuls 30 % des frais vous seront remboursés.

Bulletin d'inscription à retourner (accompagné de vos chèques + adhésion éventuelle) à :
La Garance voyageuse
48370 Saint-Germain-de-Calberte

Merci de faire un bulletin d'inscription par personne et un chèque à part pour votre adhésion.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. portable : _____ Courriel : _____

☐ souhaite réserver une participation au séjour **Ubaye, juillet 2019**

Hébergement :

- ☐ chambre partagée (2 personnes)
☐ chambre individuelle (non garantie)

Transports :

- ☐ Je viendrai en voiture et peux emmener _____ personnes
☐ Je cherche une place en co-voiturage (partage des frais)
☐ Je viendrai en train (gare d'Embrun)

Précisez si vous souhaitez partager une chambre avec une personne particulière : _____

Régime particulier : _____ (voir remarque ci-dessus)

- ☐ Je suis adhérent(e) à La Garance, je joins **un chèque de 260 €** à encaisser fin juin
ou **3 chèques (90 + 90 + 80)** à encaisser fin mars, fin avril et fin juin
- ☐ J'adhère ou renouvelle mon adhésion, je joins **un chèque de 260 €** (ou **3 chèques**) + **un chèque d'adhésion** à l'association La Garance voyageuse pour l'année civile 2019 :
- ☐ **20 €** (tarif normal) ; ☐ **10 €** (petit budget). ☐ **30 €** (tarif couple)

Chèques à l'ordre de : **La Garance voyageuse**

Je souhaite participer à l'atelier plantes tinctoriales du 13 juillet ☐ **et à celui du 14 juillet** ☐

J'ai bien noté que seuls 30 % des frais me seront remboursés en cas d'annulation moins d'un mois avant le début du séjour. En cas d'annulation moins d'un mois avant le début du séjour, il est possible que le centre demande que les frais d'hébergement soient réglés : nous nous verrons dans l'obligation de vous les réclamer.

Signature :

Introduction à l'usage des plantes tinctoriales

par Marie France Micholin



1^{re} partie : rencontre et échange autour d'un diaporama

- Généralités : les plantes, nos alliées depuis toujours
- Les plantes tinctoriales : ressources naturelles à redécouvrir
- Biologie : pourquoi et comment les plantes font-elles des couleurs ?
- Couleurs naturelles, chimie des plantes tinctoriales
- Principaux colorants issus des plantes
- Quelques plantes « vedettes » de la couleur végétale dans le monde
- Les plantes tinctoriales qui font partie de notre patrimoine : garance, gaude, pastel, les raisons de leur succès passé et à venir
- Colorants naturels, les matériaux de demain



2^e partie : atelier pratique

(sur inscription, avec participation de 10€ par personne)

- Réalisation d'un nuancier sur soie en partant de trois bains de plantes : gaude, garance, indigo
- Couleurs composées obtenues par le trempage dans les différents bains
- Nuançage des couleurs de chaque plante par réaction avec différents sels
- Classement des échantillons des teintures obtenues avec chaque plante
- Réalisation d'un nuancier final correspondant à chaque plante

Chaque participant repart avec son nuancier de couleurs végétales sur soie

Merci de vous inscrire sur la fiche d'inscription au séjour Ubaye

Journée du 14 juillet 2019 – Centre Séolane

Atelier « Couleurs issues des plantes »

Les plantes tinctoriales reviennent au premier plan dans tous les domaines : teintures et peintures pour le textile et le papier, pigments végétaux pour la coloration des boiseries et des murs, pour la savonnerie et les produits de beauté, la coloration des cheveux, etc.

Marie-France Micholin vous propose une journée de rencontre et d'échange sur le thème des couleurs issues des plantes le dimanche 14 juillet 2019 de 9h à 16h au Centre Séolane, à Barcelonnette.

Lors de cette journée vous pourrez vous initier aux teintures végétales à base de gaude, de garance et d'indigo en expérimentant les techniques de réserve «shibori» sur textile.

Vous pourrez repartir avec votre création (métrage de tissu fourni).

La participation à cette journée est fixée à 30€ (chèque à l'ordre de Marie-France Micholin, à régler sur place)

Si cette journée d'initiation vous intéresse **veuillez vous inscrire sur la fiche d'inscription au séjour Ubaye.**

Le nombre de participants à cet atelier sera limité à une douzaine de personnes. Les inscriptions seront closes dès que ce nombre sera atteint.

